



Promesse d'embauche pour régularisation

Par **Franko**, le **20/08/2014 à 10:11**

Bonjour

J'ai déposé à la préfecture une demande de régularisation sur la base de la circulaire de manuel valls pour vie privée et familiale puisque j'ai un enfant scolarisé depuis trois ans et je suis en France depuis plus de cinq ans. Seulement, la préfecture trouve que mes justificatifs de présence de 2011 qui sont basés sur des attestations ne sont pas valables. Elle me demande, pour me régulariser une promesse d'embauche. De quoi s'agit il? S'agit il d'une simple lettre émanant d'un employeur ou s'agit il du formulaire cerfa n°13653 * 03?

Je vous souhaite une bonne journée.

Franko

Par **salmahaj**, le **22/08/2014 à 22:50**

bonjour,

personnellement,j'ai déposer une promesse d'embauche (simple lettre émanant d'un employeur)
bonne chance